

---

## Erratum

---

Gouvernement du Québec

### Décret 21-2018, 16 janvier 2018

CONCERNANT la nomination de la juge Martine Hébert à titre de juge-présidente de la cour municipale de la Ville de Laval

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 6 février 2019, 151<sup>e</sup> année, numéro 6, page 323.

À la page 323, on aurait dû lire : « Décret 21-2019, 16 janvier 2019 » au lieu de « Décret 21-2018, 16 janvier 2018 ».

70024

Gouvernement du Québec

### Décret 22-2018, 16 janvier 2018

CONCERNANT la désignation de juges coordonnateurs de la Cour du Québec

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 6 février 2019, 151<sup>e</sup> année, numéro 6, page 323.

À la page 323, on aurait dû lire : « Décret 22-2019, 16 janvier 2019 » au lieu de « Décret 22-2018, 16 janvier 2018 ».

70025

Gouvernement du Québec

### Décret 23-2018, 16 janvier 2018

CONCERNANT la désignation de trois juges coordonnateurs adjoints de la Cour du Québec

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 6 février 2019, 151<sup>e</sup> année, numéro 6, page 324.

À la page 324, on aurait dû lire : « Décret 23-2019, 16 janvier 2019 » au lieu de « Décret 23-2018, 16 janvier 2018 ».

70026

Gouvernement du Québec

### Décret 24-2018, 16 janvier 2018

CONCERNANT la désignation d'une juge responsable du perfectionnement des juges de la Cour du Québec

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 6 février 2019, 151<sup>e</sup> année, numéro 6, page 324.

À la page 324, on aurait dû lire : « Décret 24-2019, 16 janvier 2019 » au lieu de « Décret 24-2018, 16 janvier 2018 ».

70027